

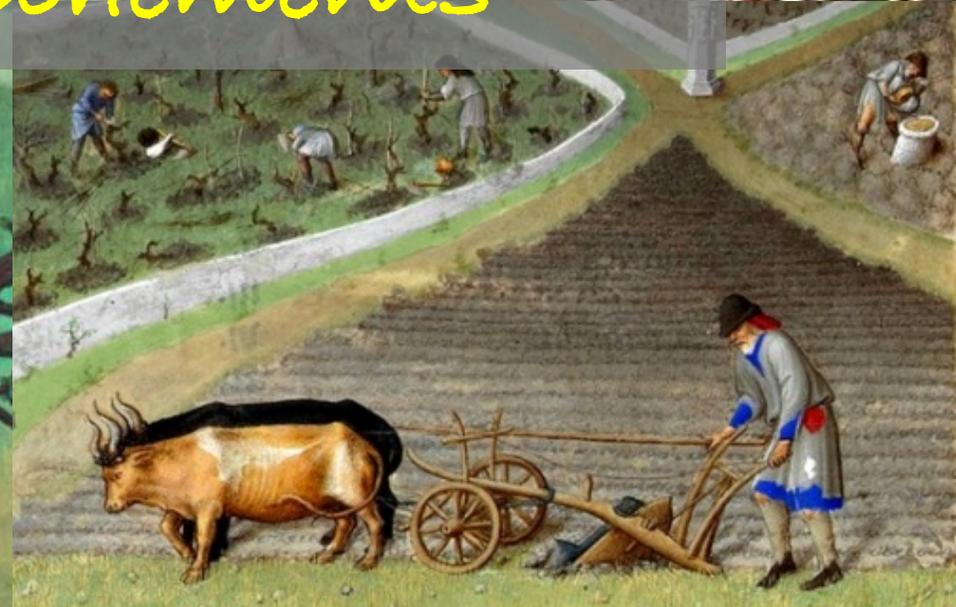
Leçon 3. La transformation des campagnes

(*Comment se transforment les campagnes au Moyen Âge?*)



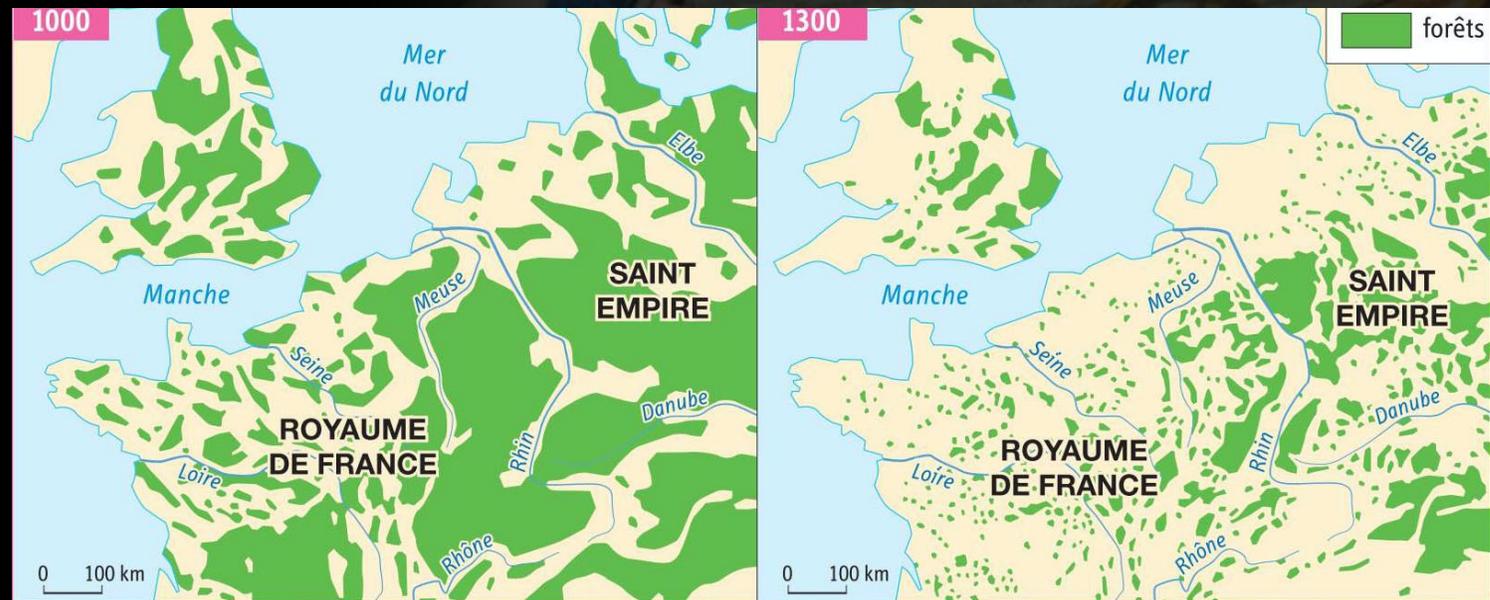


Le temps des grands défrichements



✓ Dater les défrichements et expliquer en quoi ils consistent :

Ils ont lieu entre le XIe et le XIIIe siècle et consistent à détruire la forêt pour créer de nouvelles terres cultivables



4 Les forêts en 1000 et 1300

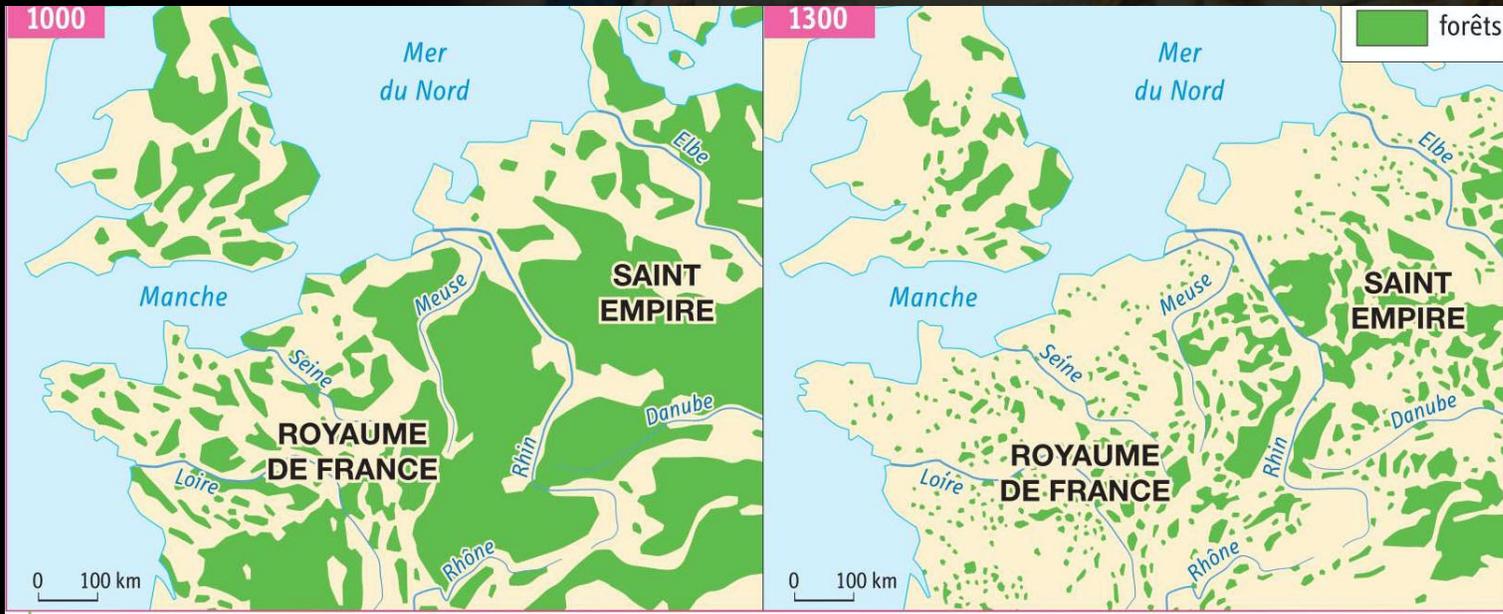


1 **Une scène de défrichement**
(Chroniques de Hainaut, XV^e siècle, Bibliothèque royale de Bruxelles.)
Avec la grande hache en fer, on peut plus facilement abattre les arbres. La charrue, inventée au XII^e siècle, permet d'arracher les souches et de labourer plus facilement les nouvelles terres (voir p. 79).

✓ Relier chaque proposition de gauche à la proposition de droite correspondante :



1 Une scène de défrichement
(Chroniques de Hainaut, XV^e siècle, Bibliothèque royale de Bruxelles.)
Avec la grande hache en fer, on peut plus facilement abattre les arbres. La charrue, inventée au XII^e siècle, permet d'arracher les souches et de labourer plus facilement les nouvelles terres (voir p. 79).



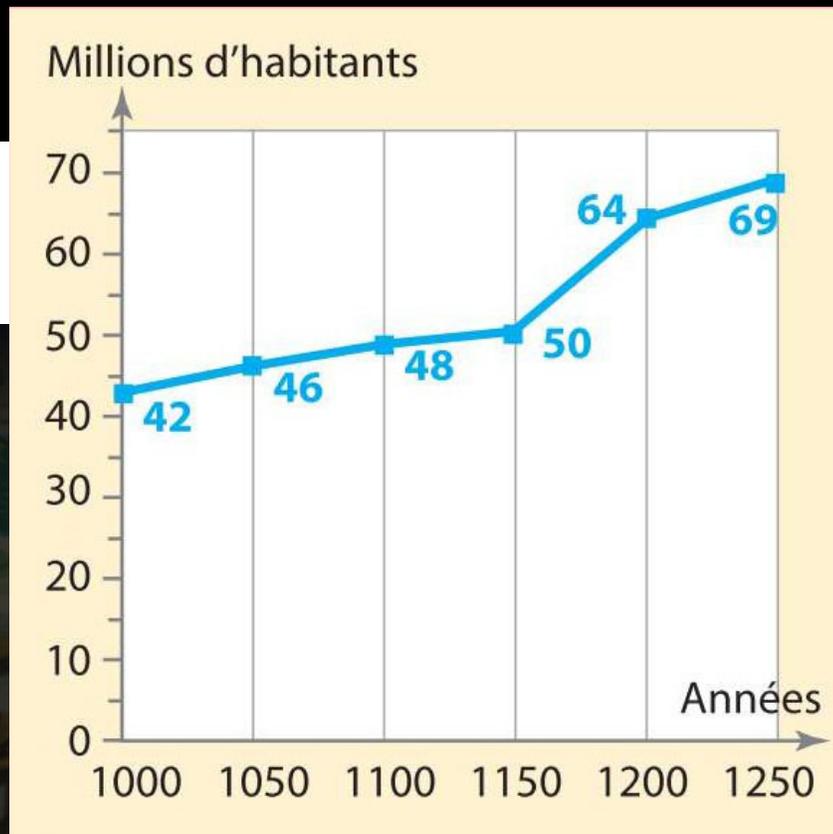
4 Les forêts en 1000 et 1300

✓ Compléter le tableau ci-dessous :

- dans la 2e colonne, proposer une idée qui résume le document (ou qui résume tous les documents lorsqu'il y en a plusieurs)
- dans la 3^e colonne, préciser si l'idée proposée est une cause ou une conséquence des défrichements

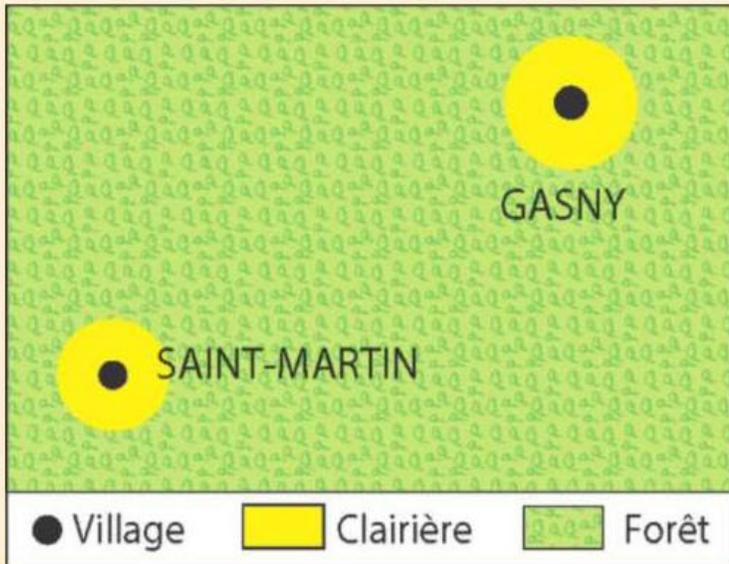
Documents	Idée proposée	CAUSE ou CONSÉQUENCE ?
2 p 76		
3 p 76		
1 p 76 , 1 et 2 p 78		

2 L'évolution de la population européenne

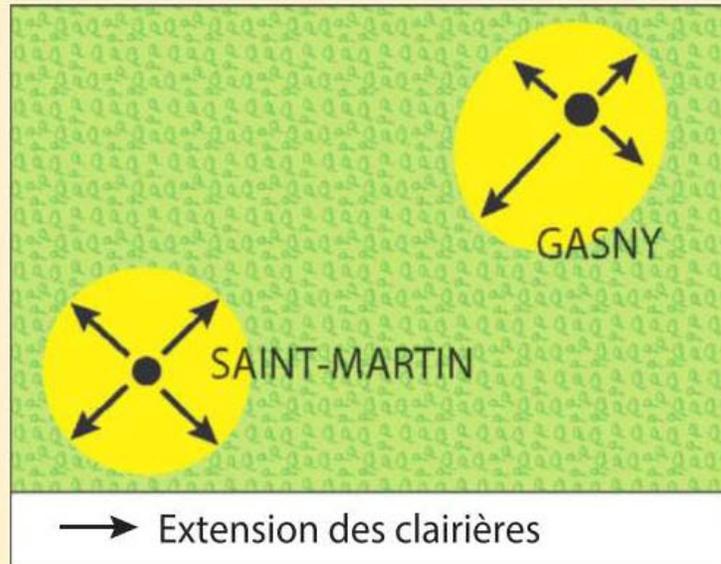


Documents	Idée proposée	CAUSE ou CONSÉQUENCE ?
2 p 76	La population européenne augmente	CAUSE

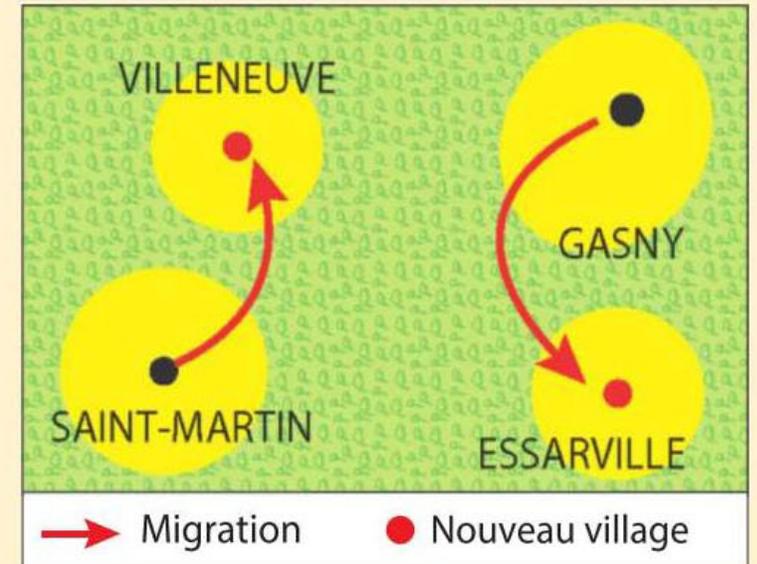
Vers 1000



1000-1100



1100-1300



3 Les étapes des défrichements (XI^e-XIII^e siècles)

Documents	Idée proposée	CAUSE ou CONSÉQUENCE ?
3 p 76	De nouveaux villages apparaissent	CONSÉQUENCE

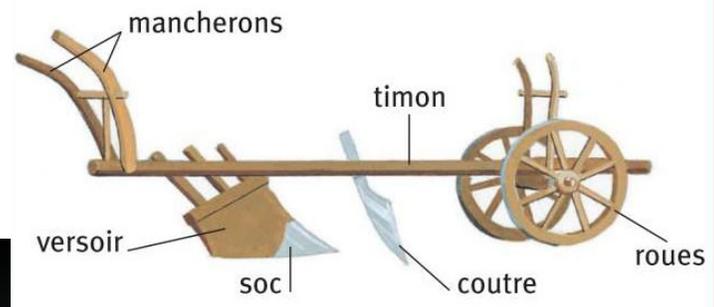


1 Une scène de défrichement

(Chroniques de Hainaut, XV^e siècle, Bibliothèque royale de Bruxelles.)
 Avec la grande hache en fer, on peut plus facilement abattre les arbres.
 La charrue, inventée au XII^e siècle, permet d'arracher les souches
 et de labourer plus facilement les nouvelles terres (voir p. 79).

2 La charrue à roue

La charrue à roue, avec son soc en fer, est inventée au XII^e siècle. Les roues stabilisent l'instrument, le coutre marque le sillon, le soc de fer creuse la terre qui est retournée par le versoir.



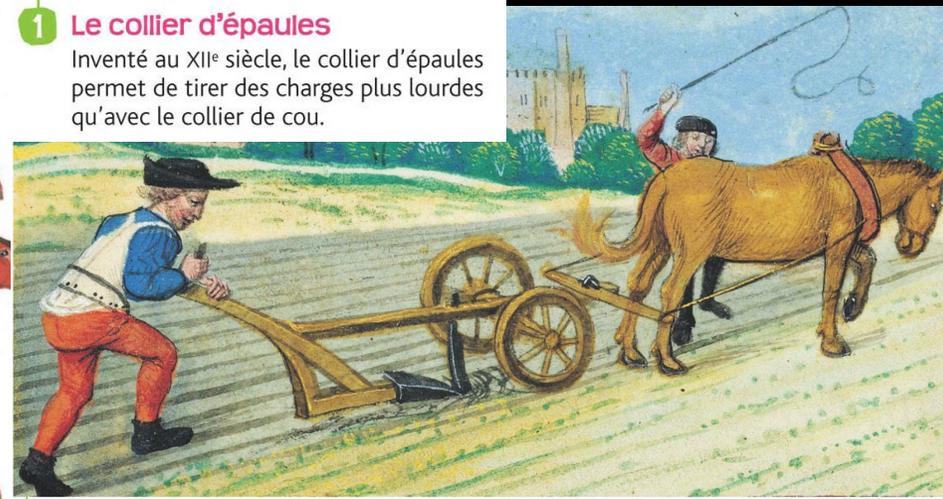
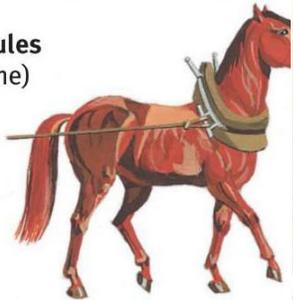
Le collier de cou
(ancien système)



1 Le collier d'épaules

Inventé au XII^e siècle, le collier d'épaules permet de tirer des charges plus lourdes qu'avec le collier de cou.

Le collier d'épaules
(nouveau système)



5 La charrue: une invention du Moyen Âge (Miniature manuscrit hollandais du XV^e siècle, British Library, Londres.)

Documents	Idée proposée	CAUSE ou CONSÉQUENCE ?
<p>1 p 76 , 1 et 2 p 78</p>	<p>Nombreux progrès techniques : outils en fer, charrue, collier d'épaule</p>	<p>CAUSE</p>

✓ Quelle est la nature de ce document ?

Ce sont des extraits
d'une charte de franchises
rédigée par le roi de France
Louis le Gros en 1134
pour les habitants
du village de Torfou

5 La fondation du village de Torfou (1134)

Pour attirer les paysans dans leurs forêts, les seigneurs ou le roi leur octroient des chartes de franchises qui améliorent leur sort.

« Moi Louis, par la grâce de Dieu, roi des Francs, je veux qu'il soit connu de tous, à venir et présents, que nous cédon's aux hommes qui veulent devenir hôtes¹ dans notre bois de Torfou, un arpent de terre et le quart d'un autre arpent pour qu'ils s'y établissent, à la condition qu'ils nous versent chaque année un cens de six deniers, deux poules et deux setiers d'avoine. Nous leur concédons la liberté de ne point payer la taille, de ne point aller à l'ost², de ne point faire de corvée [...] Pour que cela ne tombe pas dans l'oubli, nous l'avons confié à l'écrit et validé par le sceau de notre autorité. »

■ Charte de franchises de Louis le Gros (1081-1137)

1. Paysan qui s'installe sur une terre vierge à cultiver.
2. Un service militaire.

✓ D'après ce document, quelles personnes encouragent les défrichements ? Pourquoi ?

Ce sont les seigneurs ou le roi :
ils veulent transformer leurs forêts
en terres cultivables pour
augmenter leurs revenus



5 La fondation du village de Torfou (1134)

Pour attirer les paysans dans leurs forêts, les seigneurs ou le roi leur octroient des chartes de franchises qui améliorent leur sort.

« Moi Louis, par la grâce de Dieu, roi des Francs, je veux qu'il soit connu de tous, à venir et présents, que nous cédon^s aux hommes qui veulent devenir hôtes¹ dans notre bois de Torfou, un arpent de terre et le quart d'un autre arpent pour qu'ils s'y établissent, à la condition qu'ils nous versent chaque année un cens de six deniers, deux poules et deux setiers d'avoine. Nous leur concédons la liberté de ne point payer la taille, de ne point aller à l'ost², de ne point faire de corvée [...] Pour que cela ne tombe pas dans l'oubli, nous l'avons confié à l'écrit et validé par le sceau de notre autorité. »

■ Charte de franchises de Louis le Gros (1081-1137)

1. Paysan qui s'installe sur une terre vierge à cultiver.
2. Un service militaire.

✓ D'après ce document, quel intérêt les paysans ont-ils à aller s'installer et défricher dans le bois de Torfou ? Justifier à l'aide d'un passage du document.

Ils vont payer moins de taxes et être exemptés des corvées :

« *Nous leur concédons la liberté de ne point payer la taille(...), de ne point faire la corvée* »

5 La fondation du village de Torfou (1134)

Pour attirer les paysans dans leurs forêts, les seigneurs ou le roi leur octroient des chartes de franchises qui améliorent leur sort.

« Moi Louis, par la grâce de Dieu, roi des Francs, je veux qu'il soit connu de tous, à venir et présents, que nous cédon aux hommes qui veulent devenir hôtes¹ dans notre bois de Torfou, un arpent de terre et le quart d'un autre arpent pour qu'ils s'y établissent, à la condition qu'ils nous versent chaque année un cens de six deniers, deux poules et deux setiers d'avoine. Nous leur concédons la liberté de ne point payer la taille, de ne point aller à l'ost², de ne point faire de corvée [...] Pour que cela ne tombe pas dans l'oubli, nous l'avons confié à l'écrit et validé par le sceau de notre autorité. »

■ Charte de franchises de Louis le Gros (1081-1137)

1. Paysan qui s'installe sur une terre vierge à cultiver.
2. Un service militaire.



En résumé ...



❑ Les progrès techniques :

- Généralisation des *outils en fer*.....
- La *charrue*... permet de labourer en profondeur
- Le *collier d'épaule* peut tirer des charges plus lourdes

❑ La croissance de la population :

- La *population de l'Europe augmente* et passe de 42 à 69 millions d'habitants

❑ Le rôle des seigneurs :

- Ils *encouragent les paysans*... à exploiter de nouvelles terres en *échange de chartes de franchises*

LES DÉFRICHEMENTS

XIe - XIIIe siècle

❑ La modification des paysages :

- La *superficie des forêts*..... diminue
- La *surface des terres cultivées* augmente
- De *nouveaux villages*... apparaissent

❑ L'amélioration des conditions de vie des paysans :

- Les *récoltes et revenus*.. augmentent
- Les *taxes* sont réduites

LÉGENDE :



CAUSES



CONSÉQUENCES

H4. L'ordre seigneurial

Vocabulaire :

Défrichements : Destruction de la forêt pour créer de nouvelles terres cultivables .

Charte de franchises : Document écrit par un seigneur qui limite les taxes et les corvées des paysans .

